



LOISIRS EDUCATION ET CITOYENNETE GRAND SUD

Avenue du Grand Pont

81 200 AUSSILLON

TEL : 05 63 98 12 74

Mail : [clae.clsh-aussillon@loisireduc.org](mailto:clae.clsh-aussillon@loisireduc.org)

# PROJET PEDAGOGIQUE DES ACCUEILS DE LOISIRS D'AUSSILLON 2015 / 2016.

# Présentation des Accueils de Loisirs

## Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles

Les 4 écoles de la commune disposent chacune d'un A.L.A.E. qui accueille les enfants de 3 à 11 ans.

**En 2014/2015, 365 enfants différents** ont fréquenté les A.L.A.E. de la commune sachant qu'il y a 435 élèves scolarisés dans les 4 écoles. On notera que 82% des élèves scolarisés à Aussillon fréquentent les A.L.A.E.

Ces temps d'accueil se déroulent dans les locaux scolaires, avec les avantages et les inconvénients que cela représente :

### Avantages :

- Accessibilité à tous
- Lien école/ALAE facilité selon les écoles.

### Inconvénients :

**Matin** : 7h30 – 8h20 :

**« A chacun son rythme »** : aménagement des espaces en fonction des besoins et attentes des enfants.

**Midi** : 11h45 - 13h35 :

La restauration scolaire se tient au sein de l'école Jules ferry, un transport par bus est assuré pour toutes les écoles, encadré par du personnel municipal et les animateurs de LECGS.

**Nous considérons le repas comme un temps d'animation à part entière. C'est vraiment un moment d'échange privilégié entre l'adulte référent et les enfants, temps éducatif par excellence :**

- **Responsabilisation des enfants ; à chaque table et à tour de rôle, un enfant est responsable pour aller chercher le pain, remplir la carafe d'eau.**
- **Education au goût : incitation à goûter à chaque plat**
- **Respect du lieu et du groupe ;**

- Partage d'espaces

On notera des conditions différentes selon les A.L.A.E. :

- Jules Ferry et Le Val : locaux propres aux A.L.A.E.
- Bonnacousse et Les Auques : utilisation de la salle de motricité pour l'accueil des enfants en A.L.A.E.

Le bureau du directeur est dans le bâtiment (CSE) qui abrite le PIJ, la Cyberbase et la médiathèque.

Les enfants sont accueillis les jours scolaires :

**Des animations sur le « bien manger » seront menées tout au long de l'année.**

**Soir** : 16h00 – 18h15 :

### Réforme des rythmes scolaires :

Dans le cadre de l'A.L.A.E. du soir, les enfants pourront évoluer sur les espaces suivants :

- Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) de 16h30 à 17h30 : des intervenants extérieurs et des animateurs proposeront aux enfants des activités culturelles, sportives, artistiques par cycle de 4 à 10 séances à raison d'une par semaine. Tous les enfants des 4 groupes scolaires pourront participer à ces N.A.P.
- Espace devoir : sur chaque ALAE sera mis en place un espace devoir de 16h15 à 18h15 et **non une étude surveillée.**
- Accueil des enfants sur des espaces de loisirs avec la possibilité de partir à tout moment de 16h à 18h15

Nous ne manquerons pas de mettre en place des outils d'évaluation afin de mesurer l'impact de la nouvelle réforme sur le fonctionnement des ALAE.

## Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

En 2014/2015, 175 enfants ont fréquenté l'A.L.S.H., soit plus de 38% des enfants scolarisés dans les écoles de la commune.

L'ALSH accueille les enfants :

- Le mercredi de 11h45 à 18h15 en période scolaire à la demi-journée, avec ou sans repas.
- Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15 en période de petites vacances à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.
- Le mois de juillet en période d'été.

L'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans se tient dans les locaux de l'école JULES FERRY. La municipalité met à disposition cinq salles et deux cours de récréation et un gymnase au sein de l'école :

- Une salle commune à l'ALAE et ALSH maternel qui sert de salle d'accueil et d'informations pour les familles. Cette pièce est aussi la régie du matériel pédagogique, fongible, de motricité...
- Une grande salle où se déroulent principalement les temps d'accueil et d'activités.

- Une salle de repos où se trouvent les couchettes.
- Une salle située dans l'autre bâtiment de l'école qui nous permet de répartir les enfants pendant les temps d'activités pour éviter qu'ils ne soient trop nombreux.
- Une grande salle où se déroulent principalement les temps d'activités pour les 6/12 ans.
- L'accès au gymnase situé au sein de l'école.

L'emplacement de l'école de Jules Ferry présente des avantages :

- Des locaux propres aux ALAE / ALSH ; les animateurs ont pleinement investi les locaux sans les contraintes liées au partage (aménager / déménager) ;
- La proximité du gymnase ;
- La possibilité de plus de mixité sociale ;

Les repas sont servis sur la structure, livrés en liaison chaude par un traiteur de Mazamet.

# L'EMPLOI DU TEMPS D'UNE JOURNEE TYPE A L'ACCUEIL DE LOISIRS :

L'emploi du temps d'une journée type à l'Accueil de Loisirs correspond à la mise en place des nouveaux temps scolaires du rythme de l'enfant.

Amener l'enfant à être acteur de la vie du centre dans la vie quotidienne : goûters, repas, jardin, panneau d'affichage, règles de vie (ce que je peux faire, ce que je ne peux pas faire), préparation des sorties, ...

## Journée pour les mercredis :

### **11h45/12h00:**

**Accueil** des enfants, qui peuvent jouer librement sur les coins aménagés. Accueil des parents, l'équipe les informe de l'actualité du centre, les rassure si besoin.

**12h15 :** Rangement, passage aux toilettes avant d'aller manger, mise en place des tables.

**12h15/13h00 :** Temps du repas, les animateurs mangent avec les enfants, ils participent à la convivialité des lieux, ils favorisent l'autonomie de l'enfant.

**13h00/13h45 :** temps calme pour tous, après le repas l'intensité de la journée diminue. Il est important que les enfants soient dans des lieux calmes et qu'ils vaquent à des activités tranquilles. Un animateur part à la sieste avec les 3/4 ans.

## Journée pour les vacances :

### **07h35/12h00:**

**Accueil** des enfants, qui peuvent jouer librement sur les coins aménagés. Accueil des parents, l'équipe les informe de l'actualité du centre, les rassure si besoin.

### **09h00/12h00**

Pour les 7/12 ans : activités dirigées

**Maternelles :** activités manuelles, jeux collectifs, ludothèque, jeux de construction.

**13h45/14h00 :** Temps libre et installation des ateliers d'activités.

### **14h00/15h45**

Pour les 7/11 ans : activités dirigées

**Maternelles :** activités manuelles, jeux collectifs, ludothèque, jeux de construction.

### **16h00/16h30 :**

**Bilan** de la journée avec les enfants et collation.

### **17h00/18h15 :**

Temps libre, **accueil** des parents, ouverture des coins aménagés, cour. Les animateurs qui font la fermeture peuvent aussi proposer des activités.

**12h15 :** Rangement, passage aux toilettes avant d'aller manger, mise en place des tables.

**12h15/13h00 :** Temps du repas, les animateurs mangent avec les enfants, ils participent à la convivialité des lieux, ils favorisent l'autonomie de l'enfant.

**13h00/13h45 :** temps calme pour tous, après le repas l'intensité de la journée diminue. Il

est important que les enfants soient dans des lieux calmes et qu'ils vaquent à des activités tranquilles. Un animateur part à la sieste avec les 3/4 ans.

**13h45/14h00** : Temps libre et installation des ateliers d'activités.

**17h00/18h15** :

Temps libre, **accueil** des parents, ouverture des coins aménagés, cour. Les animateurs qui font la fermeture peuvent aussi proposer des activités.

**14h00/15h45**

Pour les 7/12 ans : activités dirigées

**Maternelles** : activités manuelles, jeux collectifs, ludothèque, jeux de construction.

**16h00/16h30** :

**Bilan** de la journée avec les enfants et collation.

# Les équipes d'encadrement

## En A.L.A.E. :

Les équipes d'encadrement sont composées d'animateurs permanents L.E.C.G.S appuyés par du personnel municipal, en conformité aux normes d'encadrement DDCSPP (1/10 pour les moins de 6 ans, 1/14 pour 6 ans et plus)

L'équipe A.L.A.E. se compose :

- D'un directeur titulaire du DEJEPS et du B.E.E.S.A.P.T. qui gère les 4 A.L.A.E.
- De 4 animateurs L.E.C.G.S. (2 sont titulaires du B.A.F.A (dont 1 qui a le BAFD), 1 titulaire du CQP Animateur Périscolaire et une du B.A.P.A.A.T.
- L'équipe est complétée par du personnel municipal qualifié (B.A.F.A. ou CAP Petite Enfance), et périodiquement par des stagiaires de l'animation (stagiaire B.A.P.A.A.T., B.P.J.E.P.S.)

Sur chaque ALAE :

- un animateur référent LE&C
- une animatrice, personnel municipal ayant obtenu le BAFA
- une personne, personnel de service, mise à disposition par la mairie pour compléter l'encadrement suivant les besoins.

## En A.L.S.H. :

Une équipe permanente constituée des mêmes animateurs intervenant sur les A.L.A.E. assure l'encadrement. Elle comprend :

- Le directeur du service enfance, DEJEPS et B.E.E.S.A.P.T.
- Une animatrice pour les 3/6 ans, B.A.F.A, et titulaire du CQP Animateur Périscolaire.
- Un animateur pour les 6/11 ans (B.A.P.A.A.T)
- Une animatrice polyvalente, B.A.F.A.
- Des stagiaires B.A.F.A., B.A.P.A.A.T., B.P.J.E.P.S. et autres complètent les équipes.

Pour rappel les taux d'encadrement en A.L.S.H. :

1 Animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans

1 Animateur pour 12 enfants pour les plus de 6ans.

## Les réunions d'équipe :



Toutes les semaines, pendant deux heures les équipes d'animateurs ALAE / ALSH ont une réunion d'équipe, menée par le directeur du Service Enfance. Ces réunions permettent de :

- Aborder les difficultés rencontrées sur le terrain ;
- Evaluer l'action des Accueils de Loisirs ;
- Elaborer des projets d'activités ;
- Temps de formation pour les équipes sur des points particuliers ;

- Travail sur le Projet Pédagogique ;  
Ces réunions sont préparées et animées par le Directeur du Service Enfance. Un cahier de réunion permet de garder une trace écrite des points abordés à ces réunions.

Le personnel municipal bénéficie d'un temps de réunion d'équipe pour travailler sur les projets, 2h par mois. Ce temps est indispensable pour la cohérence et la cohésion des animateurs. Ces réunions se font sur chaque ALAE.

Elles rassemblent l'animateur LE&CGS, le personnel municipal du site ainsi que le Directeur du Service Enfance.

## Partenariat avec les écoles et avec les parents d'élèves :

### Avec les écoles :

**Les exercices de sécurité** : il convient que les équipes ALAE soient conviés sur les exercices incendie et PPMS mis en place par les directeurs d'école.

**Les règlements intérieurs** : les équipes d'animation doivent prendre connaissance des règlements intérieurs des écoles afin d'assurer la continuité quant aux règles fixées dans les différents espaces.

**Les Conseils d'école** : il est préférable que le Directeur des ALAE soient présents sur ces instances pour s'informer de l'actualité des écoles et communiquer sur celle des ALAE.

**Le suivi des enfants** et plus particulièrement les enfants handicapés et les enfants de la C.L.I.S. : les transmissions d'information concernant le vécu de l'enfant sur les différents temps de la journée doit se faire aisément entre les différents acteurs qui agissent dans les écoles : enseignants, animateurs ALAE et AIRE, ...

**Les kermesses** : temps fort de fin d'année, il convient de favoriser l'implication des équipes ALAE pour éviter que les enfants qui restent ne soit cantonnés dans le centre.

**Les Projets d'école** : il convient de s'informer des projets menés dans les écoles afin de pouvoir assurer une continuité éducative sur les temps ALAE. Notons que les ALAE ont l'objectif de co-éduquer les enfants à travers des pratiques de loisirs, celles-ci peuvent prendre appui sur des projets menés en classe.

**Ce partenariat pourra s'effectuer avec les écoles si et seulement si les différents acteurs (enseignants et animateurs) souhaitent réellement travailler ensemble. Ce sont les directeurs écoles et ALAE qui doivent favoriser ces partenariats.**

### Accueil des parents :

Les matins et les soirs : au quotidien les animateurs sont amenés à rencontrer les familles lorsque celles-ci amènent ou récupèrent leurs enfants dans les ALAE. Ainsi, une réflexion doit être menée pour rendre les locaux accueillant, pour donner envie aux parents de s'intéresser à la vie de leur enfant à l'ALAE et plus généralement dans les locaux scolaires. Le lien école – parents, dans certains cas, passent via l'ALAE. Le rôle de l'animateur sur ces temps d'accueil est donc primordial quand on sait qu'il est difficile d'impliquer les parents au sein des écoles et des accueils de loisirs. De plus, il est nécessaire que des échanges se fassent entre animateurs et parents pour aborder les difficultés, les progrès, ... des enfants accueillis.

Ainsi sera mis en place :

- Un espace convivial d'accueil des parents, avec un animateur présent sur ce poste,
- **Un panneau d'affichage** visible par les parents les informant de l'actualité des accueils de loisirs, des événements de la commune et des informations des différents partenaires,

Des temps forts sur chaque ALAE incitant les parents à venir voir les réalisations de leurs enfants : vernissage, expositions, petit spectacle, goûter partagé, ...

## Les Partenaires :

Pour les enfants de moins de 3 ans scolarisés, dont les parents demandent l'inscription à l'A.L.A.E., une concertation avec le médecin de PMI permet de prendre des décisions qui prennent en compte le besoin de la famille, mais aussi celui de l'enfant.

Au bout de cinq ans d'implantation dans les écoles, les A.L.A.E. sont bien intégrés. La liaison école / A.L.A.E. se passe relativement bien, les partenariats ont des niveaux différents selon les groupes scolaires.

Par exemple : Mise en place d'un jardin pédagogique à l'école de Jules Ferry utilisé conjointement par l'école et l'ALAE sur des objectifs communs.

**Réseau Réussite Educative :** Le réseau propose des ateliers Accompagnement Educatif sur les écoles de 16h45 à 17h45. Ces ateliers sont pris en charge par l'Education Nationale.

- Initiation à la balle ovale avec un intervenant via le Centre National du Développement du Sport (C.N.D.S.). Cette action s'inscrit en prolongement du travail sur la balle ovale mené en Education Physique et Sportive pendant le temps scolaire.
- Initiation à la gymnastique par le club de Mazamet la Hautpouloise.

### La restauration scolaire :

Initié par le C.M.J., la mairie et le Directeur du Service Enfance une réflexion s'est menée sur la qualité des repas servi à la cantine de Jules Ferry. Pour l'année scolaire 2013 / 2014, 70 repas en circuit court seront distribués aux enfants mangeant à la cantine.

### Le projet « Mercredis culturels » : Médiathèque Claude Nougaro

- Permettre l'accès à la culture pour tous
- Favoriser la maîtrise de la langue
- Développer le plaisir de lire
- Organiser la rencontre du patrimoine et des œuvres d'art



### Information aux parents :

Les parents des enfants participants aux A.L.A.E. sont informés des activités par le biais du site internet de la commune d'Aussillon, de prospectus informatifs et du journal des A.L.A.E « Saperlipopette » fait par le TAP «Les p'tits reporters». Les animateurs diffusent, relaient les informations sur les activités des Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

### Le PRE :

Deux animatrices de l'AIRE (Aide Individualisée à la Réussite Educative) interviennent 3 soirs par semaine auprès des enfants scolarisés en école élémentaire sur la commune d'Aussillon.

Un lien étroit doit être mis en place avec cette équipe afin de :

- Assurer un suivi individuel des enfants,
- Transmission d'informations,
- Mener des projets ensemble (Sortie en famille, ludothèque, etc.),
- Prêt de matériel éducatif,

## Publics :



Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans, majoritairement résidant à Aussillon et scolarisés dans les écoles de la commune.

### Accueil des enfants handicapés

En A.L.A.E. et en A.L.S.H. nous accueillons des enfants handicapés. Afin de favoriser leur inclusion dans les accueils de loisirs, un animateur supplémentaire est présent sur les temps d'accueil.

Rôles et missions de cet animateur :

- Aider l'enfant dans ses tâches quotidiennes ;
- Veiller avec l'ensemble de l'équipe à la préparation des activités afin de les rendre possible pour l'enfant en situation d'handicap ;
- S'informer et participer au projet individualisé de l'enfant ;
- Etre l'interlocuteur de la famille, de l'équipe et des partenaires ;
- Etre en lien avec le chargé de mission : faire remonter les difficultés, soit liées à l'inclusion de l'enfant, soit de la prise en charge de l'équipe ;

L'A.L.S.H. et les A.L.A.E. répondant à des besoins différents, le public accueilli y est varié :

- besoin de garde de parents qui travaillent
- recommandation du médecin PMI d'accueillir des enfants pour une ouverture sociale et culturelle
- intégration d'enfants présentant un handicap.

**Pour les enfants âgés de plus de 6 ans,** beaucoup d'entre eux ont une activité le mercredi : cours de turc pour les uns, sport pour les autres et les plus grands se gardent seuls.

Ce poste est financé grâce à la subvention CNAF allouée à L.E.C.G.S.

Au niveau du siège L.E.C.G.S. Un Chargé de mission coordonne l'ensemble des actions favorisant l'accueil des enfants en situation d'handicap dans les structures petite enfance, enfance et jeunesse gérées par L.E.C.G.S. Il constitue et organise un pôle ressources : fond documentaire, lieu d'accueil et d'information pour le réseau.

Enfin des actions de formation auront lieu pour l'ensemble de l'équipe pour l'accueil d'enfants handicapés dans les Accueils de Loisirs.

Dans le même sens que ce projet, la Municipalité a réalisé un diagnostic d'accessibilité des bâtiments publics sur la commune. L'objectif à court, moyen terme est de pouvoir accueillir dans tous les lieux publics d'Aussillon les personnes handicapées.

## OBJECTIFS GENERAUX

Le projet s'appuie sur le **Projet Educatif de LE&C** qui préconise une conduite inspirée par la **tolérance** (écoute, échange et prise en compte de l'autre) et un **esprit de coopération et de mutualisation**.

- Proposer un accueil approprié en fonction de l'âge et des besoins spécifiques à chacun.
- Permettre la mixité sociale au sein des accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans
- Participer à l'apprentissage de la citoyenneté
- Travailler la complémentarité et le partenariat avec les structures éducatives du territoire

### Axes transverses

- Associer les parents et les partenaires
- Permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs

## 2/ OBJECTIFS OPERATIONNELS ET MISE EN ŒUVRE

✧ Proposer un accueil approprié en fonction de l'âge et des besoins spécifiques à chacun.

### 1 - *Penser et vivre le temps d'accueil du matin et de départ des enfants comme un temps essentiel*

- Mise en place d'un accueil adapté aux besoins des familles avec des arrivées et des départs échelonnés
- Aménagement des espaces pour un accueil chaleureux, facilitateur de la séparation et de la relation de confiance avec les familles
- Privilégier les temps d'accueil pour dialoguer avec les familles.
- Aménagement de l'espace pour que chaque enfant trouve sa place : « coins » dînette, voitures, kapla....
- Prise en compte du rythme bio individuel de l'enfant dans la menée des activités
- Possibilité de participer à des activités structurées en demi-journées

### 2 – *Accueillir les différences des enfants*

- Accueil des enfants en situation de handicap : animatrice référente pour cet accueil et convention avec la DDCSPP pour l'accueil d'une enfant accompagnée d'une AVS sur la période d'été
  - Participation d'au moins une personne à des formations sur le handicap (LE&CGS, DDCSPP, Conseil général...)
  - Travail avec l'Auxiliaire de Vie Scolaire
- Accueil d'enfants de cultures diverses : découvrir et échanger sur les cultures des enfants, valoriser les savoir faire de chacun à travers des ateliers : cuisine, art...

## ✧ Permettre la mixité sociale au sein des accueils de loisirs

Le cloisonnement de la population sur la commune est très marqué. Il se retrouve au niveau des écoles, renforçant le communautarisme. Il s'agit pour nous d'arriver à communiquer avec l'ensemble de la population, aussi bien celle qui possède les nouvelles technologies que celle qui ne parle pas couramment le français.

### **1 – Mettre en place des outils de communication adaptés pour toutes les familles d'Aussillon**

- Diversifier les supports de communication sur les ALSH, créer des outils visuels
- S'appuyer sur des personnes ressources pour la transmission d'informations
- Travailler en lien avec le comité des parents d'élèves de la communauté turque
- Communiquer sur nos activités : photos, albums, livret de recettes, exposition

### **2 – Proposer des activités diversifiées afin d'intéresser les enfants de toutes horizons**

- Permettre aux enfants de découvrir différentes pratiques artistiques
  - Modelage, collage, découpage, peinture, musique grâce à la participation d'intervenants (artistes locaux, parents, étudiants aux beaux arts)
- Faire découvrir aux enfants les structures culturelles proches
  - En organisant des visites sur les lieux culturels (médiathèque d'Aussillon, Apollo de Mazamet, Château de la Falgalarié, village d'artistes de Boissezon, musée des arts contemporains de Castres)
- Alterner activités sportives et artistiques sur une journée d'accueil :
  - Le matin : atelier multisports,
  - L'après midi : activités de création, d'expression

## ✧ Participer à l'apprentissage de la citoyenneté

### **1 – Sensibiliser à l'éco citoyenneté**

- Par l'investissement des enfants au projet de jardin installé au sein du groupe scolaire Jules Ferry.
- Par une sensibilisation des enfants :
  - au tri sélectif, journée de la propreté sur la commune avec les associations partenaires et le bailleur des logements HLM de la Falgalarié
  - aux économies d'énergie : l'eau est un bien précieux qui peut se récupérer (récupérateur d'eau)
- Par l'utilisation de jeux coopératifs

### **2– Favoriser l'apprentissage des règles de vie en collectivité**

- En utilisant le jeu, l'expression des enfants sur les notions de respect de soi, des autres.
- En associant les enfants à l'élaboration des règles de vie à chaque période de vacances.
- Mise en place du passeport citoyen en lien avec les écoles ; passeport qui permet de valoriser les bonnes conduites autant que de pointer les mauvaises.

**Et pour cette année nous mettrons l'accent sur :**

## **L'INCIVILITE ET LA VIOLENCE**

*« C'est parfois en prenant connaissance du malheur des autres que l'on parvient à comprendre, un peu mieux et sous un jour différent, sa propre condition. »*

*Jacques Sémelin*

**L'incivilité et la Violence** sont difficile à définir. Elles regroupent un ensemble de nuisances, dont certaines sont des infractions punissables par la loi et d'autres de simples comportements gênants. Une seule certitude : l'incivilité et la violence sont des poisons qui tuent le vivre ensemble.

Comme la rouille corrode les métaux, elle s'attaque à la confiance indispensable à la vie en communauté.

**Si aujourd'hui la violence à l'école est relativement bien documentée, il n'en est pas de même pour la violence dans le périscolaire.**

Comment faire la distinction entre des histoires d'enfants sans conséquence et des situations plus sérieuses ?

Comment distinguer les conflits normaux et les rapports violents entre les enfants ?

Où se situe la limite entre des comportements turbulents et violents ?

Le phénomène de la violence est d'une grande complexité : un effort de réflexion est indispensable pour en comprendre les multiples composants. Lorsque cette violence prend forme dans un univers particulier, il faut comprendre le phénomène de violence lui-même et aussi le milieu dans lequel il s'incarne, sans éviter d'en examiner les conséquences.

Identifiée comme un véritable fléau mondial, « un défi planétaire » selon les termes de l'Organisation Mondiale de la Santé, la violence est maintenant considérée comme l'une des questions les plus essentielles de la santé publique internationale.

L'Accueil de loisirs c'est se construire dans des valeurs de société.

Par exemple, vivre ensemble sereinement des activités, des situations de jeux.

- Apprendre à perdre sans haine, à gagner sans écraser, à coopérer pour gagner, à faire des choix, à élaborer des stratégies collectives de jeux.
- Apprendre à comprendre et accepter la différence.
- Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets...
- Apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et à respecter ceux des autres.
- Apprendre à percevoir, à maîtriser et à exprimer ses émotions.
- Savoir régler un conflit sans violence et s'entraîner à la médiation.

Le "vivre ensemble", un apport éducatif original de l'ALAE/ALSH.

**Vivre ensemble : Concepts** qui exprime les liens pacifiques, de bonne entente qu'entretiennent des personnes, des peuples ou des ethnies avec d'autres, dans leur environnement de vie ou leur territoire.

Par rapport à cette définition nous retenons 3 grands axes :

- 1- Apprendre à communiquer
  - Savoir prendre la parole
  - Savoir écouter la parole des autres
- 2- Apprendre à vivre avec des règles
  - Participer à l'élaboration et à l'évolution des règles de vie en collectivité.
  - Trouver sa place dans le groupe et accepter celle des autres (apprendre à partager)
- 3- Apprendre à accepter les différences.
  - Attitude raciste
  - Discrimination fille/garçon
  - Discrimination handicap

L'apprentissage de la vie en collectivité est essentiel. Basé sur le respect de l'autre et sur des règles de vie commune, il ne va pas de soi, y compris en ALSH.

Mais en situation de vacances collectives, cet apprentissage social se réalise au travers du plaisir de " vivre ensemble " des activités de loisirs. Il est l'occasion d'une mixité de genre qui permet d'évoluer sur les représentations des rôles féminins et masculins. Il est aussi une occasion de véritable mixité sociale.

***Tous nos projets prendront en compte cette dimension pour essayer d'apporter des réponses et pourquoi pas des solutions à ces deux problématiques.***

***Vaste objectif que l'équipe se fixe et la motivation de celle-ci sera à la hauteur du challenge qui nous attend.***

## Les projets ALAE

En accueillant la majorité des enfants scolarisés, l'A.L.A.E. participe à la lutte contre les inégalités sociales, éducatives et culturelles.

Situé dans l'enceinte de l'école, partageant certains espaces, parfois le matériel avec l'équipe enseignante, l'ALAE se place en continuité du projet d'école. Il permet d'affirmer **le rôle des activités de loisirs dans le développement et l'éveil de l'enfant.**

Un constat général met en évidence la difficulté d'expression des enfants, à l'écrit comme à l'oral, une tension entre les enfants des écoles, révélatrice d'un fort cloisonnement et de difficultés de relations « normales » entre les différents groupes d'appartenance.

C'est pourquoi nous mettons l'accent **sur l'expression, la maîtrise de la langue et la communication** à travers les ateliers proposés.

### Activités proposées :

Les activités pratiquées en 2014 / 2015 ont été les suivantes :

- **Atelier cuisine** : découverte des saveurs, notions d'équilibre alimentaire, plaisir de cuisiner ensemble (partager, échanger) ;
- **Journal des enfants** : journal commun aux 4 A.L.A.E. : promouvoir la maîtrise de la langue, permettre aux enfants de s'exprimer, d'être créatifs, un journal fait par les enfants et pour les enfants, un journal qui a pour objectif d'ouvrir ses colonnes aux partenaires du P.EL. qui œuvrent auprès d'un public enfant (écoles, AIRE, médiathèque, ...);
- **Arts plastiques** : peinture, modelage, création d'objets, ... : réalisations d'œuvres communes ou individuelles selon les projets ;
- **Jeux de société : jouer** (mixité, renforcer la cohésion de groupe, apprentissage des règles, convivialité et plaisir de jouer ensemble, mobiliser les aptitudes et compétences des enfants autour du jeu), **fabriquer et créer** des jeux de société (en bois, en tissus, avec des matériaux de récupération) ;
- **Jeux et sports collectifs** : jouer ensemble, les enfants mobilisent leurs aptitudes physiques (agilité, motricité, ...), apprentissage des règles, dépense physique, ... ;
- **Arts du spectacle** : danse, théâtre, mime : favoriser l'expression corporelle et orale, se mettre dans la peau d'un personnage, favoriser l'imaginaire des enfants.

## Les projets ALSH

**L'Accueil de Loisirs pour les 3/6 ans** propose une palette d'activités favorisant l'expérimentation, la manipulation, l'expression, le développement du jeune enfant. Un équilibre entre temps de jeu libre et temps d'activité encadrée structure la journée.

**L'Accueil de Loisirs pour les 6/11 ans** offre un large panel d'activités :

- Jeux sportifs : mini tournoi, grands jeux, jeux plein air,
- Nature et découverte, respect de l'environnement : kim, ballades, activités manuelles liées à la nature...,
- Arts et spectacles : activités manuelles, théâtre, danse, fabrication d'instruments, déguisement, contes, création de jeux, atelier scientifique...

### **Activités culturelles :**

Activités culturelles tous les mercredis après-midi de 13h45 à 16h30 en période scolaire, pour les 6/11 ans et de 15h30 à 16h30 pour les 3/6 ans, en collaboration avec l'animatrice de la médiathèque mise à disposition ; L'objectif est la maîtrise de la langue, le plaisir de lire, la désacralisation du livre et lutter contre l'échec scolaire. Cette action à été mise en place de façon expérimentale des vacances de printemps 2012 à fin juin 2012 et est depuis proposée de façon régulière.

Des sorties sont aussi proposées dans le cadre des activités culturelles menées à la médiathèque.

## Les Projets transversaux:

**Le Journal des Enfants : outil d'expression et de communication fait par les enfants, pour les enfants et leurs familles :**

- Intérêts pédagogiques : expression (écrite, orale), éveiller la curiosité et la créativité,
- Objectifs : 1 journal par an, un journal fait par les enfants et pour les enfants,
- Méthode : rendre les enfants acteurs, les impliquer dans la mise en page, le choix des articles, la rédaction des articles,
- Partenariat avec le PRE

**Bien manger, bien bouger : pratique sportive sans compétition, équilibre alimentaire, notions de nutrition, connaissances des produits de saisons**

- Cantine : repas composés de produits locaux à compter de la rentrée 2011/ 2012, quels projets pour accompagner ces repas : affichages, intervenants, commission cantine, jeux, ...
- Ateliers cuisine : sur chaque ALAE atelier cuisine le soir : utiliser des produits de saison et locaux, des recettes faciles à faire à moindre coût, éducation au bien manger pour les goûters, éducation aux saveurs, inter culturalité, ...
- Semaine du goût : un temps fort le vendredi, des actions toute la semaine : cantine, ALAE, ALSH : expo, affichages, ateliers, dégustation, ...
- Fête des mini-stades : en septembre, une journée de découvertes sportives pour les enfants, les jeunes et les familles avec un goûter équilibré

**Inscription de la commune d'Aussillon comme villes actives du PNNS :**



- Les municipalités, par leurs compétences, leurs liens avec les populations et de nombreux professionnels intervenant dans les domaines sociaux, sanitaire, jeunesse, sport, éducation, économique, sont des acteurs importants pour la mise en œuvre d'interventions de proximité, en adéquation avec les orientations du PNNS.
- En s'appuyant sur des outils validés, dans le cadre de groupes d'experts réunis par les pouvoirs publics, les équipes municipales peuvent contribuer à clarifier la "cacophonie alimentaire" que dénoncent leurs administrés et à créer un environnement favorable à une bonne nutrition. Les résultats positifs obtenus par certaines villes depuis de nombreuses années doivent permettre à de nouvelles collectivités de découvrir l'intérêt de s'attribuer

- une place de choix dans les sources d'informations mises à la disposition des habitants pour agir sur leur propre santé.
- Pour accompagner ce mouvement, le PNNS a créé un réseau de collectivités locales actives du PNNS : villes, communautés de communes, départements, régions...Le PNNS met à disposition des acteurs locaux des ressources et des outils pour agir au quotidien en faveur d'une nutrition favorable à la santé.
  - **Le Services enfance prendra part à ce projets au travers d'actions en direction de cette thématique : ateliers cuisine dans les ALAE, atelier jardin à l'ALAE et ALSH de Jules Ferry, activités physiques et sportives dans le cadre des NAP.**

### **Une année à l'accueil de loisirs en dvd : outil d'expression et de communication fait par les enfants, pour les enfants et leurs familles :**

- Intérêts pédagogiques : expression (écrite, orale, audiovisuelle), éveiller la curiosité et la créativité,
- Objectifs : création d'un dvd en fin d'année faits par les enfants et pour les enfants,
- Méthode : rendre les enfants acteurs, les impliquer dans le montage, le choix des photos, vidéos, etc. la rédaction des articles au sein du montage vidéo.
- Partenariat avec les animatrices de la Cyber base.

### **La Falgalarié : regards et mémoires**

- Ce projet de cohésion sociale a pour but d'accompagner les opérations de restructuration du quartier et le relogement des locataires en leur donnant l'occasion de s'exprimer sur leur parcours dans le quartier.
- Cette action est un moyen d'expression offert aux habitants, de rencontre, de convivialité et de solidarité en promouvant le partage intergénérationnel et interculturel. Il s'agit bien de créer du lien social autour de mémoires partagées, de l'histoire du territoire, de mobiliser les habitants et de réunir les générations, de faire partager des émotions et de construire du collectif.
- **Les enfants du centre de loisirs s'associeront à ce projet puisque une grande partie de ceux-ci habitent ce quartier de la Falgalarié et y vivent au quotidien.**

### **Sortie en famille :**

- Objectifs : Informer les parents sur les loisirs proposés à leurs enfants dans le cadre des Accueils de loisirs sans hébergement et faire découvrir aux parents l'intérêt des loisirs pour les enfants.
- Partenariat avec le Café pour Tous.

## Les moyens matériels

Au fil des années, l'espace dédié aux A.L.A.E. et aux A.L.S.H. est plus clairement défini et reconnu par l'ensemble des personnes intervenant au sein des écoles.

Nous avons peu de marge de manœuvre pour l'aménagement des locaux ; suivant l'école et en fonction des besoins liés au nombre d'enfants accueillis nous négocions des arrangements avec l'école.

Mais certains aménagements sont à prévoir :

- Formaliser un espace pour l'accueil des parents et la transmission des informations
- Pouvoir aménager des espaces appropriés aux activités, les constructions, jeux actifs d'un côté, les jeux de société plus passifs d'un autre.

**Il convient de réfléchir sur l'équité des moyens matériels présents sur chaque site. Il est aussi nécessaire de prévoir des malles à thème de matériel pédagogique pouvant tourner sur chaque espace en fonction des projets menés.**

## Les modalités de transports

Lors de la plupart des sorties le transport s'effectue avec la société de cars MAZACARS. Si ce n'est pas le cas, notamment pour les petits déplacements (ex : échange avec les structures voisines, visites de musée sur la commune...) nous utilisons un minibus de neuf places qui est mis à disposition par la Mairie d'Aussillon au profit de l'association Loisirs Education&Citoyenneté Grand sud

## La méthode

**La principale activité de l'enfant étant le jeu**, nous utilisons le jeu sous toutes ses formes pour l'animation ; jeux d'imitation, de construction, d'expression, sportifs, de société.

L'important est de permettre à chaque enfant grâce à une proposition diversifiée de prendre part volontairement à une activité qui contribue à son épanouissement.

Au-delà du plaisir de jouer, le jeu de société permet aussi l'apprentissage de règles (je respecte la règle, j'attends mon tour, j'accepte de perdre) Ce peut être aussi un jeu coopératif, à plusieurs on est plus fort pour relever les défis.

## L'A.L.A.E. de Jules Ferry :

### Le Quartier de la Falgalarié :

Le public accueilli dans le groupe scolaire de Jules Ferry, implanté dans le quartier de la Falgalarié, a des spécificités propres qui concerne peu ou prou les autres écoles.

Le quartier de la Falgalarié est classé en Zone Urbaine Sensible : ce quartier est le quartier le plus peuplé de la commune, constitué partiellement d'habitat vertical (cinq étages) avec une population très jeune dont la majorité est d'origine immigrée. Il est classé en Politique de la Ville

Le quartier de la Falgalarié contraste donc considérablement avec les autres quartiers de la commune. La Mairie d'Aussillon doit donc répondre à une problématique liée à une population marquée par de forts clivages territoriaux et démographiques.

La politique enfance-jeunesse, sans être spécifiquement tournée vers le quartier de la Falgalarié, doit intégrer la prise en compte de cette singularité.

### Le constat réalisé par l'équipe d'animation :

#### Public :

Les enfants ont des difficultés à respecter les règles de vie en collectivité :

- Respect des adultes
- Respect de leurs pairs
- Respect du matériel et des locaux
- Respect des consignes de vie en collectivité

Des enfants n'arrivent pas à jouer en grand groupe ;

Des enfants ne maîtrisant pas la langue française ;

Des enfants ont de grosses difficultés scolaires (notamment ceux scolarisés en CLIS) ;

Des enfants montrent un besoin de dépense physique ;

Des enfants ont un rôle de meneurs et entraînent leurs pairs sur des conduites déviantes ;

Des enfants en réelle difficultés sociales, économiques, culturelles ;

Des enfants montrent de signes de fatigue, ils se couchent tard.

#### Partenariat :

Manque de transmission des informations entre le corps enseignant et l'équipe d'animateurs

Manque de reconnaissance dans le travail d'animateurs de la part des enseignants, des ATSEM et des familles

Manque de transmission des informations entre les familles et l'équipe d'animateurs

#### Encadrement :

Au vu du public spécifique accueilli les normes d'encadrement ALAE sont insuffisantes, il conviendrait d'être sur un ratio 1 adulte pour 10 enfants

#### L'accueil des enfants est scindé en deux :

Maternel et élémentaire avec deux animateurs par groupe  
Deux salles d'accueil : une par groupe d'âge + un préau + une cour

**Sortie des enfants** à 16h00, départ échelonné des enfants participant à l'ALAE et de 17h15 jusqu'à 18h15 pour les enfants participants aux temps d'activités périscolaire (TAP)

**A 16h30 départ pour les différents TAP, Espace devoir.**

**De 16h à 16h30**, temps libre dans la cour sous la surveillance des animateurs ; un animateur se poste sur une table pour pointer les présents ;

**16h30 regroupement autour d'une collation** pour présenter les pôles d'animation de la soirée et recomptage des présents.

**16h30 / 18h15**: Pôles d'animation: une ou deux activités dirigées + mise en place d'aménagement en autonomie. Une activité avec un nombre d'enfants limité à 8 peut être menée.

### **Objectifs, moyens, méthodes :**

Travail sur les règles de vie en collectivité :

- Sensibiliser les enfants à la notion de règle : celles qui sont négociables, celles qui ne le sont pas ;
- Etablir avec les enfants les règles de vie en collectivités ;
- Réfléchir sur les différents types de sanction : « TIG », réparations, ...
- Donner des responsabilités aux « enfants meneurs » ;

Travail sur l'expression des enfants :

- Favoriser les activités d'expression corporelle, orale, écrite ;
- Favoriser des temps d'échanges, de discussions, de débats ;
- Théâtre forum pour aborder avec les enfants les notions de respect, de violence, ... Cet atelier peut être mis en place avec l'aide de l'animateur Jeunesse qui a suivi une formation sur ce thème ;
- Participation au « Journal des Enfants »

Proposition d'activités sportives :

- Jeux d'opposition ;
- Jeux coopératifs ;
- Jeux de plein air ;
- Initiations sportives ;

Le partenariat :

- Présence du Directeur aux Conseil d'Ecole et aux équipes éducatives lorsque cela est nécessaire ;
- Le directeur ALAE donne aux animateurs toutes les informations nécessaires à la connaissance du public accueilli : listings des classes, PAI, ...
- Les animateurs vont à la rencontre des enseignants pour assurer un suivi individuel du vécu des enfants ;
- Mise en place d'outils de suivi d'enfants présentant des difficultés particulières ; cet outil pourrait circuler entre l'école, l'Aire, l'ALAE et la famille ;

- Favoriser l'accueil des parents les matins et soirs pour échanger sur le vécu de l'enfant en ALAE et au sein du foyer familial ;
- Mise en place d'actions favorisant l'implication des parents au sein de l'ALAE ;
- Favoriser les échanges avec les animatrices de l'AIRE ;
- Faire remonter au directeur les informations préoccupantes concernant les enfants ;
- Favoriser les rencontres / échanges entre le Directeur ALAE et les Assistantes Sociales.

## L'évaluation



L'évaluation quantitative est assurée par les relevés d'état de présence, relevés qui permettent d'établir des comparatifs d'une période à une autre, d'année en année.

### De façon générale :

- Au sein de l'équipe de permanents nous effectuons une réunion mensuelle pour observer l'évolution de l'ALSH et l'adéquation avec les objectifs pédagogiques.
- En période de vacances, une réunion hebdomadaire nécessaire pour réaliser le bilan des vacances et pour la préparation des sorties.
- Pour la préparation des programmes d'activités ou de différents projets des réunions d'équipe sont planifiées au fur et à mesure.
- Les animateurs responsables d'atelier spécifique pratiquent une évaluation de leur atelier (fiche d'évaluation remplie avec les enfants, analyse de ce qui s'est passé avec points forts et faibles, amélioration ou modification à apporter)
- En ce qui concerne l'évaluation avec les enfants, nous procédons à une évaluation de façon ludique après chaque activité grâce à un baromètre réalisé par les enfants.
- Pour recueillir l'opinion des familles nous insistons sur de longs temps d'accueil. Les parents prennent donc le temps de nous donner leur avis sur le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

**Il convient donc d'établir en cours d'année les outils d'évaluation nécessaire pour mesurer les actions réalisées par les A.L.A.E. et A.L.S.H.**

## ROLE DU DIRECTEUR

**Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil tant au niveau de ses tâches administratives que sa mission éducative et du suivi du personnel à sa charge.**

**Il est garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.**

Il assure les missions suivantes :

- **Cohérence des actions menées sur le service avec les Projets Educatif de L.E.&C.G.S. et la politique Enfance-Jeunesse de la collectivité** : en présentant chaque année un Projet Pédagogique pour la structure, en veillant à la pertinence des projets d'animation, en garantissant un travail pédagogique qui favorise la mixité sociale et en travaillant en concertation avec les services gérés par LE&CGS sur la commune ;
- Il a pour mission de **favoriser l'éveil de l'enfant, tout en respectant son rythme et ses besoins qui lui sont propres en fonction de son développement** ;
- Il organise et met en œuvre toutes les actions garantissant la qualité de l'accueil et la **sécurité de l'enfant** au sein de la structure ;
- **Animation et évaluation du service enfance** : en organisant des réunions d'équipe, en accompagnant l'équipe d'encadrement et en mettant en place des outils d'évaluation, en formant les stagiaires et en élaborant des bilans d'activité. **Il est l'élément dynamisant de l'équipe d'animation** : il conseille, aide, impulse des idées nouvelles ;
- **Travail avec un réseau de partenaires** en lien avec le service enfance du territoire.
- **Diffusion de l'information liée à l'activité** : outils de communication pour les familles, les élus, les partenaires.
- **Suivi administratif de l'activité** : inscriptions et présence des enfants,
- **Gestion financière de la structure** : suivi du budget pédagogique.

### LE METIER D'ANIMATEUR : Spécialiste de la dynamique de groupe

**Étymologiquement, animateur signifie celui qui amène à la vie.** Et c'est bien la fonction première de l'animateur que de donner vie à des projets afin de favoriser l'épanouissement des enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées auprès desquels il travaille.

**Il intervient au sein de groupes, tout en prenant en considération les potentialités de chacun,** par le biais d'activités sportives, culturelles, sociales, artistiques ou récréatives (ateliers de théâtre, rencontres-débats...).

Il peut aussi sensibiliser son public aux questions relatives à l'urbanisme et l'environnement.

**En mobilisant les individus autour d'une activité, il les responsabilise et les incite à devenir autonomes,** il développe les échanges.

#### **Dynamisme, créativité et goût des contacts**

**Le goût du contact humain, des aptitudes organisationnelles, des capacités d'adaptation et le sens des responsabilités, sont des qualités essentielles** pour exercer la fonction d'animateur.

**Lequel doit aussi se distinguer par son dynamisme et sa créativité pour concevoir des projets intéressants et inciter les personnes à s'impliquer dans leur réalisation.**

Les compétences artistiques, culturelles ou sportives représentent également un atout.

## ROLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures. Il met en œuvre les actions définies dans le projet, sous le contrôle du directeur de la structure.

Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, accompagnement, animation.

L'animateur devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique.

Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs.

### Travailler en équipe,

- **Attitude active** lors des réunions : participer aux échanges,
- Donner ses idées, son opinion,
- Proposer des **projets d'animation** (ils viennent enrichir le projet pédagogique)
- Garant du projet pédagogique (en avoir la connaissance, suivi, référence)
- **Ponctualité, dynamisme et bonne humeur**
- **Faire part de ses difficultés** (avec les collègues, les enfants...)
- **Transmettre les informations** concernant les enfants : leur vécu au sein de l'Accueil de loisirs
- **Participe à la convivialité des lieux** et au **bon fonctionnement** de l'accueil
- **Etre attentif à la vie des enfants au sein de l'Accueil de Loisirs**
- L'animateur travaille pour le **bien être des enfants**,
- L'animateur connaît chaque enfant,
- Apporter les premiers secours,
- **Garantir la sécurité** affective, morale et physique des enfants,
- **Respect du rythme** de l'enfant,
- Etre capable **d'assurer la vie quotidienne** avec les enfants : alimentation, hygiène, temps d'accueil, temps calme...
- Etre **un repère**, être disponible et à l'écoute,
- Faire preuve de " pédagogie ",
- Spontanéité : **faire face à des imprévus**, mise en place rapide de petits jeux, rebondir sur les envies des enfants et tenir compte de leurs motivations,
- Etre capable de proposer des **activités adaptées au public** en fonction de l'âge, des capacités de chacun,
- Proposer des **activités variées**,
- **Enrichir ses connaissances** et prendre en considération l'actualité de l'Accueil de Loisirs.

### Travailler dans son environnement :

- **Ecouter et répondre aux parents** : aller à leur rencontre, être accueillant, savoir transmettre les informations relatives au fonctionnement de l'Accueil de Loisirs., savoir rassurer (ou sécuriser).
- **Faire le relai avec l'équipe des enseignants**,
- **Travailler en partenariat avec les différents acteurs éducatifs** : parents, enseignants, etc.
- **Solliciter des partenaires locaux** (associations, mairies, commerçants, office de tourisme, ...) pour la réalisation des projets d'animation,
- Monter des **projets inter générationnels** : élémentaires / maternelles, élémentaires / collégiens, maternelles / crèche, enfants / aînés, ...

## LES SOINS MEDICAUX



Il s'agit d'assurer les soins médicaux bénins, nous ne sommes pas autorisés à administrer des médicaments aux enfants. La tenue du cahier d'infirmier permet de repérer les différents soins donnés aux enfants sur une période.

L'équipe encadrante se doit aussi de connaître les spécificités médicales, les difficultés de santé et les précautions à prendre concernant les enfants : allergies alimentaires, solaires, aux insectes, les maladies chroniques, asthme,... . Lorsque l'enfant saigne, les gants sont obligatoires.

### On distingue plusieurs types d'intervention :

- Pour un hématome : utilisation d'une poche glacée mise à l'intérieur d'un tissu, ou du spray réfrigérant,
- Pour une égratignure : utilisation d'un spray antiseptique, de compresses stériles et éventuellement de pansements,
- Pour les maux de tête, d'estomac,... : on contacte les parents et/ou le médecin traitant, on peut donner aussi un placebo,
- Pour les échardes : utilisation de la pince à épiler puis désinfectant.
- Pour les coups de soleil et les brûlures au premier degré : passer la zone concernée sous l'eau froide.
- En cas de fièvre : prendre la température, faire boire l'enfant et prévenir les parents, le mettre dans la salle infirmerie.
- En cas de saignement de nez : presser la narine qui saigne pendant 8 minutes en gardant la tête droite.
- Pour une dent cassée : mettre la dent dans du sérum physiologique ou sinon sous la langue de l'enfant.
- Pour un doigt coupé : mettre le « bout » dans de la glace.

### La trousse à pharmacie doit contenir :

- Un antiseptique, des compresses stériles, des pansements, du sparadrap, des gants, une bande de tissu,
- une pince à épiler,
- du sérum physiologique,
- spray réfrigérant ou poche glacée,
- un thermomètre,
- les numéros de téléphone de secours, du centre, du directeur,
- des ciseaux, des mouchoirs,
- le cahier d'infirmier, un tube de crème solaire.

## LES BIVOUACS OU SEJOURS :



Durant les vacances scolaires, nous organisons des bivouacs d'une ou de deux nuits ainsi que des séjours de cinq jours et quatre nuits.

Le projet pédagogique de ces bivouacs est conçu en corrélation avec celui de l'Accueil de Loisirs. En effet, les enfants qui partiront au bivouac constitueront le groupe des 4-12 ans. Les équipes d'encadrement qui travailleront sur le bivouac, se référeront à ce projet pédagogique. Celui-ci n'étant pas figé, mais envisagé dans une perspective dynamique.

### Sachant que:

- l'enfant vivra un moment de loisirs.
- l'enfant est une personne qui a des droits, nous devons respecter sa culture, sa personnalité, son vécu, ses différences, ses besoins, ses centres d'intérêts, ses motivations et ses capacités.

### ➤ Les objectifs pédagogiques:

- donner tous les moyens nécessaires à l'enfant pour qu'il devienne autonome, acteur et responsable à travers la vie en camping ou en centre de vacances:
- apporter aux enfants une connaissance de la vie collective dans une perspective de socialisation et d'épanouissement.
- donner à l'enfant l'envie et le choix des activités en lui proposant des supports d'animation.

### ➤ Equipe d'encadrement: (statut, rôle, fonction)

*Le directeur:* il aura la fonction de gérer le budget ; d'assurer la relation avec l'association hébergeant et l'ALSH ; de maintenir la cohérence du projet pédagogique ; d'assurer la formation et l'encadrement du personnel et d'être responsable du bivouac ou du séjour.

*Les animateurs:* les fonctions sont à la fois techniques, pédagogiques et relationnelles.

- Assurer la sécurité affective, physique et matérielle des enfants.
- Aider les enfants à prendre des responsabilités (une démarche vers l'autonomie et la citoyenneté).
- De proposer, d'organiser et animer des activités de différentes natures, en tenant compte des motivations, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants.
- Travailler en équipe, être responsable, autonome et répondre aux objectifs du projet pédagogique.

## ➤ LA VIE QUOTIDIENNE

### Le lever:

Les enfants bénéficieront d'un réveil individualisé. Nous sommes soucieux de respecter la courbe du rythme de vie de la journée de l'enfant. Le sommeil de chacun doit être respecté, chacun ayant besoin d'un temps de sommeil qui lui est propre.

L'enfant au réveil respectera le sommeil de ses copains qui dorment encore. Dès 8h00 un accueil petit déjeuner sera mis en place. C'est un moment calme et propice à la discussion.

### Les repas:

C'est un moment privilégié pour les discussions, d'échanges informels et de prémices de projet d'activité. L'équipe d'encadrement mange avec les enfants, elle est garante du bon déroulement du repas, en s'assurant que les enfants se nourrissent convenablement, goûtent à tous les plats, qu'ils débarrassent et nettoient leur table. A noter que les repas peuvent être préparés en gestion autonome.

### Les temps calmes:

Après les repas un temps de digestion s'impose. L'intensité et l'énergie de chaque enfant diminue. Des coins aménagés sont mis en place pour les enfants (jeux de société, livres,...). L'équipe d'encadrement est là pour veiller au bon déroulement du moment et a une relation plus individualisée. C'est un temps d'animation non dirigé.

### La toilette:

Le matin, la toilette demeure sommaire et brève. Cependant, il est indispensable de prendre une douche par jour. Ce moment est donc fixé après les activités de l'après-midi. La douche doit être un moment de détente en fin de journée. Les enfants doivent être sensibilisés à l'importance de l'hygiène corporelle et vestimentaire ainsi qu'au respect de leur corps et celui d'autrui. Les douches sont individuelles de façon à respecter l'intimité de chacun. L'animateur doit être particulièrement présent en situation d'observation et d'écoute.

### Le coucher:

Suite au repas du soir, une veillée est proposée aux enfants avec des animations relativement calmes : observation du ciel, conte, ... Les animateurs doivent bien encadrer le coucher des enfants, s'assurer qu'ils ont pris leurs repères pour passer une bonne nuit. Une fois les enfants couchés, le sommeil de chacun doit être respecté, pour ne pas perturber le rythme des enfants.

## ➤ VIE COLLECTIVE

### La participation aux tâches collectives:

Les enfants et l'équipe d'encadrement décideront d'un fonctionnement qui semble bon de mettre en place pour que fonctionne au mieux la vie du séjour ou du bivouac. L'investissement aux différentes tâches de la vie collective est primordial sur le bivouac. Les enfants seront sûrement désorientés par rapport à leurs habitudes où ils ne participent pas aux tâches de la vie collective.

### La notion de règle:

A l'occasion des séjours et bivouacs, l'équipe d'encadrement devra repréciser les notions de règles. Il est indispensable que les règles soient claires, précises et comprises de tous.

### Nous pouvons noter 2 types de règles:

- Celles qui sont non-négociables: il s'agit là des règles en vigueur par la législation en centre de vacances, mais aussi celles imposée par le centre.
- Celles qui sont négociables: il est important de discuter avec les enfants des règles de la vie collective afin de les améliorer. Mais, c'est avec eux que les règles sont mises en place.